

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 12 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2015 modifié fixant la liste des établissements mentionnés aux 2° à 6° de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière dont la direction permet l'accès à l'échelon fonctionnel de la hors-classe du corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière

NOR : SSAH2031112A

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière, notamment ses articles 24 et 25 ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2012 pris pour l'application de l'article 24 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 modifié fixant la liste des établissements mentionnés aux 2° à 6° de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière dont la direction permet l'accès à l'échelon fonctionnel de la hors-classe du corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté du 21 décembre 2015 susvisé sont remplacées par les dispositions suivantes :

« *Art. 1^{er}.* – En application des dispositions du dernier alinéa de l'article 24 du décret du 26 décembre 2007 susvisé, l'échelon fonctionnel de la hors-classe est accessible aux directeurs des établissements suivants, classés par département :

01 – Ain

Centre hospitalier intercommunal Ain Val de Saône, à Pont-de-Veyle, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Bâgé-le-Chatel et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint-Laurent-sur-Saône, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Châtillon-sur-Chalaronne et de Saint-Trivier-sur-Moignans, direction commune ;

Centre hospitalier de Meximieux et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Chalamont, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint-Vulbas, d'Ambérieu, de Tenay et de Pont-d'Ain ;

02 – Aisne

Groupe Etablissements Publics Handicaps Education Soins Emploi à Liesse-Notre-Dame ;

Centre de rééducation fonctionnelle Jacques Ficheux à Saint-Gobain ;

03 – Allier

Centres hospitaliers Cœur du Bourbonnais à Tronget, Bourbon-l'Archambault et Nérès-les-Bains, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Cusset et de Bellerive-sur-Allier, direction commune ;

Etablissement public médico-social Ebreuil-Val de Sioule et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Echassières, direction commune ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes François Mitterrand à Gannat ;

04 – Alpes-de-Haute-Provence

Centre d'accueil spécialisé à Forcalquier ;

06 – Alpes-Maritimes

Centres hospitaliers de Breil-sur-Roya et Sospel et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saorge et de La-Brigue ;

Foyer de l'enfance des Alpes Maritimes à Nice ;

Centre hospitalier intercommunal de la Vésubie à Roquebilière et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Lantosque, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Cagnes-sur-mer et de Vence ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Villefranche-sur-mer ;

07 – Ardèche

Centre hospitalier Sully Eldin à Vallon-Pont-d'Arc et centre hospitalier Claude Dejean à Villeneuve-de-Berg et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Ruoms, direction commune ;

Centre hospitalier des Cévennes Ardéchoises à Joyeuse ;

08 – Ardennes

Etablissement départemental public d'accompagnement médico-social Jacques Sourdille à Belleville et Châtillon-sur-Bar ;

11 – Aude

Centre hospitalier de Castelnaudary et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes le Castelnou et Saissac, direction commune ;

13 – Bouches-du-Rhône

Etablissement public autonome Louis Philibert au Puy-Sainte-Réparate ;

14 – Calvados

Etablissement public médico-social du Château de Vaux à Graye-sur-mer ;

15 – Cantal

Centre hospitalier de Murat ;

16 – Charente

Centre hospitalier de Confolens ;

17 – Charente-Maritime

Centre hospitalier de Saint Pierre d'Oléron ;

Etablissement public départemental "Les deux monts" à Montlieu-la-Garde ;

18 – Cher

Centre hospitalier de Sancerre ;

19 – Corrèze

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Argentat et de Beynat et établissement public départemental autonome de Servières-le-Château, direction commune ;

Centre hospitalier Jean-Marie Dauzier à Cornil ;

Etablissement public départemental autonome du Glandier à Beyssac et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Le jardin de Bagatelle à Lubersac, direction commune ;

2A – Corse du Sud

Centre hospitalier de Bonifacio ;

2B – Haute-Corse

Centre hospitalier intercommunal de Corte-Tattone ;

22 – Côtes-d'Armor

Etablissement public social et médico-social "Ar Goued" à Plaintel ;

23 – Creuse

Centre hospitalier d'Aubusson et établissement pour personnes âgées dépendantes de Bellegarde-en-Marche, direction commune ;

Centre hospitalier d'Evau-les-Bains, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Chambon-sur-Voueize, d'Auxances et de Mainsat, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Ajain et de Boussac, direction commune ;

24 – Dordogne

Centre hospitalier de Saint-Astier et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Coulounieix-Chamiers, direction commune ;

Centre hospitalier de Nontron ;

Centre hospitalier d'Excideuil ;

Etablissement public départemental Clairvivre à Salagnac ;

25 – Doubs

Centre de long séjour de Bellevaux et centre de soins des Tilleroyes à Besançon, direction commune ;

Etablissement de santé de Quingey ;

Centre hospitalier Sainte Croix à Baume-les-Dames et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Château Vorget à Rougemont, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de L'Isle-sur-le-Doubs et de Blamont, direction commune ;

Centre de soins et d'hébergement de longue durée Jacques Weinman à Avanne-Aveney ;

26 – Drôme

Centres hospitaliers de Nyons et de Buis-Les-Baronnies, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Tulette et Grignan, direction commune ;

27 – Eure

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Brionne, d'Harcourt et de Pont-Authou, direction commune ;

Centre hospitalier des Andelys et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Lyons-la-Forêt et d'Écouis, direction commune ;

Centre hospitalier Pierre Hurabielle à Bourg-Achard et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Pont-de-l'Arche, direction commune ;

28 – Eure-et-Loir

Etablissement public départemental Aligre et Marie-Thérèse à Lèves ;

Foyer de vie départemental "Gérard Vivien" à Courville-sur-Eure ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Brou et d'Illiers Combray, direction commune ;

29 – Finistère

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes des Abers de Lannilis et de Plabennec, direction commune ;

Centre hospitalier de Lanmeur ;

30 – Gard

Centre hospitalier d'Uzès et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Aramon, de Montfrin et de Redessan-Cabrières, direction commune ;

Centre départemental d'accueil des familles et foyer départemental de l'enfance de Nîmes, direction commune ;

Centre hospitalier de Pont-Saint-Esprit ;

31 – Haute-Garonne

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Fronton et de Villemur-sur-Tarn, direction commune ;

Centre hospitalier de Muret ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "Saint Jacques" à Grenade ;

32 – Gers

Centre hospitalier de Nogaro et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Eauze, direction commune ;

Centre Cantoloup Lavallée à Saint-Clar et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Lavallée à Saint-Clar, direction commune ;

Etablissement public de santé de Lomagne à Fleurance ;

Centre hospitalier de Condom ;

33 – Gironde

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Fondation Roux à Vertheuil-Médoc et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Saint-Jacques de Compostelle à Soulac-sur-Mer, direction commune ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint-André-de-Cubzac ;

34 – Hérault

Centre hospitalier Paul Coste Floret à Lamalou-les-Bains ;

Centre hospitalier de Lodève ;

Centre hospitalier de Bédarieux ;

Centre hospitalier de Clermont-L'Hérault ;

35 – Ille-et-Vilaine

Centre hospitalier des Marches de Bretagne à Antrain ;

Etablissement départemental d'éducation, de formation et de soins à Chantepie, centre de l'enfance Henri Fréville à Chantepie et foyer d'accueil médicalisé Goanag à Saint-Méen-le-Grand, direction commune ;

Centre hospitalier la Roche aux fées de Janzé et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Corps-Nuds, direction commune ;

36 – Indre

Centre départemental gériatrique de l'Indre à Châteauroux, centre hospitalier Saint Charles de Valençay, centre hospitalier Levroux et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Vatan, direction commune ;

Centre hospitalier de Chatillon-sur-Indre et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Mézières-en-Brenne, direction commune ;

Centre hospitalier de Buzançais et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Clion-sur-Indre, direction commune ;

Etablissement public départemental Blanche de Fontarce à Châteauroux ;

37 – Indre-et-Loire

Centre hospitalier de Sainte Maure de Touraine et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de l'Ile Bouchard et de Richelieu, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Bléré et Montlouis-sur-Loire, direction commune ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Debrou à Joué-les-Tours ;

38 – Isère

Centre hospitalier de Saint-Marcellin et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Résidence Brun Faulquier et Saint Sauveur, direction commune ;

Etablissement public départemental le Charmeyran à La Tronche ;

Centre hospitalier rhumatologique à Saint-Martin-d'Uriage, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Résidence Abel Maurice de Bourg-d'Oisan et Résidence les écrins de Vizille, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de La-Côte-Saint-André et de Beaurepaire, direction commune ;

Centre hospitalier de Tullins ;

Etablissement social de travail et d'hébergement isérois à Saint-Martin-d'Hères ;

39 – Jura

Centre hospitalier intercommunal du pays du Revermont à Salins-les-Bains ;

40 – Landes

Centre hospitalier de Saint-Sever et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Villeneuve-de Marsan, direction commune ;

41 – Loir-et-Cher

Centres hospitaliers de Saint Aignan et de Montrichard, direction commune ;

Centre départemental de soins, d'accompagnement et d'éducation à Herbault et centre départemental de l'enfance et de la famille à Blois, direction commune ;

42 – Loire

Centre hospitalier de Charlieu et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint Nizier-sous-Charlieu, direction commune ;

Maison d'accueil spécialisé des Quatre-Vents à Saint-Chamond et Foyer d'accueil médicalisé du Pilat à Saint-Julien-Molin-Molette, direction commune ;

Centres hospitaliers de Pélussin et de Saint-Pierre-de-Bœuf, direction commune ;

Maison de retraite de la Loire à Saint-Just-Saint-Rambert ;

Foyer départemental de l'enfance Loire à Saint-Genest-Lerpt ;

Centre hospitalier de Saint-Galmier ;

43 – Haute-Loire

Centre hospitalier de Langeac et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saugues, direction commune ;

Centre hospitalier d'Yssingaux et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint-Maurice-de-Lignon, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Aurec-sur-Loire, de Bas-en-Basset et Saint-Pal-en-Chalengon, direction commune ;

44 – Loire-Atlantique

Etablissement public médico-social "Le Littoral" et l'institut médico-éducatif-service d'éducation spéciale et de soins à domicile l'Estuaire à Saint-Brévin-les-Pins, direction commune ;

Etablissement et service d'aide par le travail-foyers "La Soubretière" à Savenay, Maison d'accueil spécialisé "Fraîche Pasquier" à Couëron, établissement public médico-social "l'Ehretia" à Chateaubriant et les Foyers de vie de la Madeleine à Pontchâteau, direction commune ;

Institut public pour handicapés visuels "Les Hauts Thébaudières" à Vertou et institut "La Persagotière" à Nantes, direction commune ;

Hôpital intercommunal Sèvre et Loire à Vertou ;

Hôpital intercommunal du Pays de Retz à Pornic ;

Envol Loire Atlantique à Nantes ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "Mer et pins" à Saint-Brévin-les-Pins ;

45 – Loiret

Centre hospitalier Lour Picou à Beaugency et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Meung-sur-Loire, direction commune ;

47 – Lot-et-Garonne

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Aiguillon, la "Résidence Sainte Catherine" de Port-Sainte-Marie et "Capuran" de Damazan et Feugarolles, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Mézin, Sos-en-Albret et Astaffort, direction commune ;

48 – Lozère

Centre hospitalier de Langogne et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Luc (Lozère) et de Pradelles (Haute-Loire), direction commune ;

49 – Maine-et-Loire

Centre hospitalier intercommunal Lys Hyrome à Chemillé-en-Anjou et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Jallais et de Saint-Pierre-Montlimart, direction commune ;

Centre hospitalier "La Corniche Angevine" à Chalonnes-sur-Loire et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint-Georges-sur-Loire, direction commune ;

Etablissement de santé Baugeois Vallée à Baugé-en-Anjou ;

Centre hospitalier de Doué-en-Anjou ;

Centre hospitalier Layon-Aubance à Terranjou ;

Etablissement public social et médico-social "Espaces" à Pouancé et établissement et service d'aide par le travail "La Bréotière" à Saint-Martin d'Arcé, direction commune ;

50 – Manche

Centre hospitalier de Carentan et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Sainte-Marie-du-Mont, direction commune ;

Etablissement public de travail protégé à Saint James ;

51 – Marne

Centre hospitalier de Fismes ;

53 – Mayenne

Centre hospitalier d'Ernée et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Montenay, direction commune ;

Centre hospitalier d'Evron ;

Pôle médico-social Bais-Hambers, à Bais ;

54 – Meurthe-et-Moselle

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Faulx et de Pont-à-Mousson, direction commune ;

Carrefour d'accompagnement public social (CAPS) à Rosières-aux-Salines ;

55 – Meuse

Services et établissements publics d'inclusion et d'accompagnement Argonne Meuse (SEISAAM) à Clermont-en-Argonne ;

56 – Morbihan

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "Mareva" à Vannes ;

Etablissement public social et médico-social "La vallée du Loch" à Plescop ;

57 – Moselle

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Sainte Marie à Vic-sur-Seille et établissement public social de Lorquin, direction commune ;

Etablissement public départemental de santé et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Gorze, direction commune ;

Etablissement et service d'aide par le travail et maison d'accueil spécialisée de Petite Roselle, direction commune ;

Centre départemental de l'enfance à Metz ;

Etablissement et service d'aide par le travail et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Albestroff, direction commune ;

59 – Nord

Centre hospitalier de Le Quesnoy et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Landrecies, de Solesmes et résidence Obert Wambrechies, direction commune ;

Centre hospitalier intercommunal de Wasquehal, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Les Provinces du Nord et Paul Cordonnier à Marcq-en-Barœul, direction commune ;

Groupe hospitalier Loos-Haubourdin à Loos ;

Centre hospitalier de Bailleul ;

Institut Vancauwenberghe à Zuydcoote ;

Centre hospitalier d'Hautmont ;

Etablissement public de santé "Les érables" à Wavrin ;

Centre hospitalier de Jeumont ;

Centre hospitalier de Zuydcoote ;

60 – Oise

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Liancourt et Chambly, direction commune ;

Centre hospitalier de Crépy-en-Valois ;

Centre hospitalier et établissement public autonome à caractère social Fondation Halleur de Grandvilliers et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Marseille-en-Beauvaisis, direction commune ;

62 – Pas-de-Calais

Etablissement public départemental de l'enfance et de la famille à Arras ;

Centre hospitalier d'Aire-sur-la-Lys ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et établissement public communal de Saint-Venant, direction commune ;

Etablissement public départemental pour l'accueil du handicap et de l'accompagnement vers l'autonomie à Arras ;

63 – Puy-de-Dôme

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Aigueperse et Effiat, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "Mon repos" de Lezoux et "Groisne Constance" à Cunlhat, direction commune ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "Mille sourires" de Cunlhat, établissement et service d'aide par le travail et foyer d'adultes de Cunlhat, direction commune ;

Centre hospitalier de Billom ;

Centre enfance et famille à Chamalières ;

65 – Hautes-Pyrénées

Etablissement public d'accompagnement et de soins (EPAS) à Castelnau-Rivière-Basse ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Rabastens-de-Bigorre et de Maubourguet ;

Centre hospitalier de Bagnères-de-Bigorre ;

66 – Pyrénées-Orientales

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Arles-sur-Tech et d'Elne, direction commune ;

Centre hospitalier de Prades ;

67 – Bas-Rhin

Centre hospitalier La Graffenbourg à Brumath ;

Centre hospitalier de Molsheim et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Bischoffsheim, direction commune ;

Centre de Harthouse à Haguenau ;

Foyer de la jeunesse Charles Frey à Strasbourg ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Bouxwiller/Val de Moder/Hochfelden ;

68 – Haut-Rhin

Centre départemental de repos et de soins de Colmar et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Turckheim et Marckolsheim, direction commune ;

Institut médico-éducatif "Les tournesols" à Sainte-Marie-aux-Mines et établissement et service par le travail "Le Galilée" à Ban-de-Laveline (Vosges), direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "Résidence le castel blanc" à Masevaux-Niederbruck et à Dannemarie, direction commune ;

Centre hospitalier intercommunal d'Ensisheim Neuf-Brisach ;

Centre hospitalier intercommunal de Sultz-Issenheim ;

Centre hospitalier de Ribeauvillé ;

69 – Rhône

Centres hospitaliers de Beaujeu et Belleville, direction commune ;

Centre hospitalier du Beaujolais Vert à Cours et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Cublize, direction commune ;

Centres hospitaliers de Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Laurent-de-Chamousset et Chazelles-sur-Lyon, direction commune ;

Centre de long et moyen séjour à Neuville-sur-Saône et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Fontaines-sur-Saône, direction commune ;

Centre hospitalier gériatrique du Mont d'Or à Albigny-sur-Saône ;

71 – Saône-et-Loire

Centre hospitalier de Bourbon-Lancy et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Issy l'Evêque, direction commune ;

Centre hospitalier de la Bresse Louhannaise à Louhans et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Cuisery, direction commune ;

Centres hospitaliers de Cluny et de Corsin Tramayes, direction commune ;

Centre hospitalier de Tournus et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Romenay, direction commune ;

Résidence départementale d'accueil et de soins à Macon et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Romanèche-Thorins, direction commune ;

Etablissement public social et médico-social "Le Vernoy" à Blanzay et établissement social public d'accompagnement et d'éducation spécialisés (Espaces) à Tournus, direction commune ;

72 – Sarthe

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Pontvallain, Mansigné et Mayet ;

Pôle gérontologique Nord Sarthe : Centres hospitaliers de Sillé-le-Guillaume, Beaumont et Bonnetable ;

74 – Haute-Savoie

Maison départementale de l'enfance et de la famille à Taninges et établissement public départemental autonome de prévention spécialisée à Cluzes, direction commune ;

Centre Arthur Lavy à Fillière ;

Etablissement public départemental "Le village du fier" à Pringy ;

Centre hospitalier de Reignier à Reignier Esery ;

76 – Seine-Maritime

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Les Escales) du Havre et de Montivilliers, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Aumale, Gaillefontaine et Forges-les-Eaux, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Fauville-en-Caux et de Grainville-la-Teinturière, direction commune ;

Etablissement public départemental à Grugny ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Lecallier Leriche à Caudebec-les-Elbeuf ;

Centre hospitalier d'Yvetot ;

Institution médico-sociale à Bolbec ;

Centre hospitalier de Saint-Romain-de-Colbosc ;

Centres hospitaliers de Barentin et de Darnetal, direction commune ;

77 – Seine-et-Marne

Foyer départemental de l'enfance de Meaux et maison d'enfants à caractère social de Luzancy, direction commune ;

Etablissement public départemental autonome "Les Alizés" à Rubelles ;

78 – Yvelines

Centre hospitalier de la Mauldre à Jouars-Pontchartrain ;

Centre de pédiatrie et de rééducation de Bullion et centre de gérontologie et d'accueil spécialisé de Chevreuse, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "Richard" à Conflans-Sainte-Honorine et "Les oiseaux" à Sartrouville, direction commune ;

79 – Deux-Sèvres

Institut médico-éducatif "Le logis de Villaine" à Azay-le-Brûlé et l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique "La Rousille" à Niort, direction commune ;

80 – Somme

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint Riquier et de Crecy-en-Ponthieu, direction commune ;

Centre hospitalier de Corbie ;

Centre hospitalier d'Albert ;

Etablissement public social et médico-social (EPSOMS) à Amiens ;

Etablissement public social et médico-social intercommunal d'Amiens-Gezaincourt ;

Centre hospitalier de Ham et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Nesle, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Bray-sur-Somme, de Fouilloy, de Moreuil, de Warloy-Baillon, de Villers-Bretonneux et de Longueau ;

Etablissement public intercommunal de santé du Sud-Ouest Somme à Poix-de-Picardie ;

82 – Tarn-et-Garonne

Centres hospitaliers de Nègrepelisse et de Caussade, direction commune ;

Centre hospitalier des "Deux rives" à Valence d'Agen et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "La Médiévale Argentée" à Lauzerte, direction commune ;

83 – Var

Institut médico-éducatif du Haut-Var, établissement et service d'aide par le travail du Haut-Var et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Aups et de Salernes, direction commune ;

84 – Vaucluse

Centre hospitalier de l'Isle-sur-la-Sorgue ;

Etablissements publics départementaux l'Alizarine à Avignon et Saint Antoine à l'Isle-sur-la-Sorgue, direction commune ;

Etablissement d'accueil départemental enfance et famille à Avignon (ADEF) et maison d'enfants à caractère social à Carpentras, direction commune ;

85 – Vendée

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Saint Alexandre à Mortagne-sur-Sèvre, foyer de vie les Hauts de Sèvre à Mortagne-sur-Sèvre et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Montfort à Saint-Laurent sur Sèvre, direction commune ;

87 – Haute-Vienne

Centre hospitalier intercommunal Monts et Barrages de Saint-Léonard-de-Noblat et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Eymoutiers et Châteauneuf-la-Forêt, direction commune ;

Centre départemental de travail protégé à Isle, établissement public départemental d'accueil pour adultes handicapés Gilbert Ballet à Ambazac et foyers d'accueil pour adultes handicapés à Ambazac et Neuvic-Entier, direction commune ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Couzeix, Nieul et de Panazol, direction commune ;

88 – Vosges

Centres hospitaliers de Bruyères, de Rambervillers et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Corcieux et Bruyères ;

Centre hospitalier de la haute vallée de la Moselle à Le Thillot ;

Centre hospitalier du Val du Madon à Mirecourt ;

Centre hospitalier de Chatel-sur-Moselle ;

89 – Yonne

Maison départementale de retraite de l'Yonne à Auxerre ;

90 – Territoire-de-Belfort

Institution "Les Eparses" à Chauv ;

91 – Essonne

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Cerny, La Ferté-Alais et Saint Vrain, direction commune ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Palaiseau, de Sainte-Geneviève-des-Bois et Service Essonnien du grand âge à Morangis, direction commune ;

92 – Hauts-de-Seine

Fondation Aulagnier à Asnières-sur-Seine et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "Les Marronniers" à Levallois-Perret ;

Fondation Roguet à Clichy ;

Centre de gérontologie "Les Abondances" à Boulogne-Billancourt ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Neuilly-sur-Seine ;

Maison de retraite Sainte-Emilie à Clamart ;

93 – Seine-Saint-Denis

Centre départemental de l'enfance et de la famille à Bobigny ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "Emile Gérard" à Livry-Gargan ;

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "La Seigneurie" à Pantin ;

Etablissement et service d'aide par le travail à Montreuil, institut médico-éducatif à Livry-Gargan et l'institut médico-éducatif Jean-Marc Itard au Blanc-Mesnil, direction commune ;

94 – Val-de-Marne

Institut Le Val Mandé à Saint-Mandé et centre Simone Delthil à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ;

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Saint-Maur-des-Fossés et Sucy-en-Brie, direction commune ;

971 – Guadeloupe

Centre hospitalier Louis-Daniel Beauperthuy à Pointe-Noire ;

Centre hospitalier gérontologique Jacques Salin aux Abymes ;

Centre hospitalier Maurice Selbonne à Bouillante ;

Centre hospitalier de Capesterre-Belle-Eau ;

Centre hospitalier Maurice Selbonne, à Bouillante ;

Centre hospitalier Sainte-Marie à Grand-Bourg ;

972 – Martinique

Centre hospitalier Nord Caraïbes au Carbet ;

Centre hospitalier du François ; ».

Art. 2. – La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 novembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*La sous-directrice des ressources humaines
du système de santé,*
V. FAGE-MOREEL